Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260210-DCC26_017-DE

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ TERRE DES POSSIBLES
Département d'Ille-et-Vilaine
ROCHE AUX FEES COMMUNAU
16, rue Louis Pasteur – BP 34 – 35240 RETIERS

TRANSITION ECOLOGIQUE

DCC26-017

OBJET : S3T'EC - TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS - RAPPORT ANNUEL 2024

Monsieur Thierry RESTIF, Vice-président en charge de la Transition énergétique et du Climat, présente le rapport suivant :

1. RAPPEL DU CONTEXTE

S3T'ec est un **SERVICE PUBLIC DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS.**

Créé le 1er janvier 2019, il gère le tri, le transfert et le traitement des déchets pour le compte de deux collectivités :

- le SMICTOM SUD-EST 35 (Vitré)
- le SMICTOM du PAYS DE FOUGÈRES.

Son objectif est de trouver des solutions locales de valorisation des déchets soit par recyclage, soit en énergie et **TENDRE VERS LE ZÉRO ENFOUISSEMENT**.

Il dessert **227 688 habitants**, répartis sur **114 communes**, pour un total de **101 564 tonnes de déchets traitées et valorisées en 2024**.

Le comité syndical est composé de 27 Élus délégués titulaires et 27 Élus délégués suppléants. Ces élus sont issus des assemblées délibérantes des deux SMICTOM. Le Comité Syndical prend les grandes décisions et orientations politiques de S3T'ec. Il est présidé par Isabelle DUSSOUS.

S3T'ec est propriétaire de quatre outils en exploitation :

- **2 Centres de transfert et de valorisation matière (CTVM)** basés à Vitré et Javené ;
- **1 Centre de Valorisation Énergétique des déchets ménagers résiduels (CVED)** basé à Vitré ;
- 1 réseau d'énergie verte Révertec basé à Vitré ;
- une ancienne décharge réhabilitée située à Cornillé.

Le rapport produit par le syndicat pour l'exercice 2024 doit être présenté aux membres du Conseil Communautaire.

Le document complet est consultable :

- sur le site internet de Roche aux Fées Communauté : https://www.rafcom.bzh/la-communaute-de-communes/instances-et-competences/les-assemblees/les-conseils-communautaires

- Et sur le site internet du S3T'EC : https://www.s3tec.bzh/publications-et-ressources/rapport-dactivite-annuel/

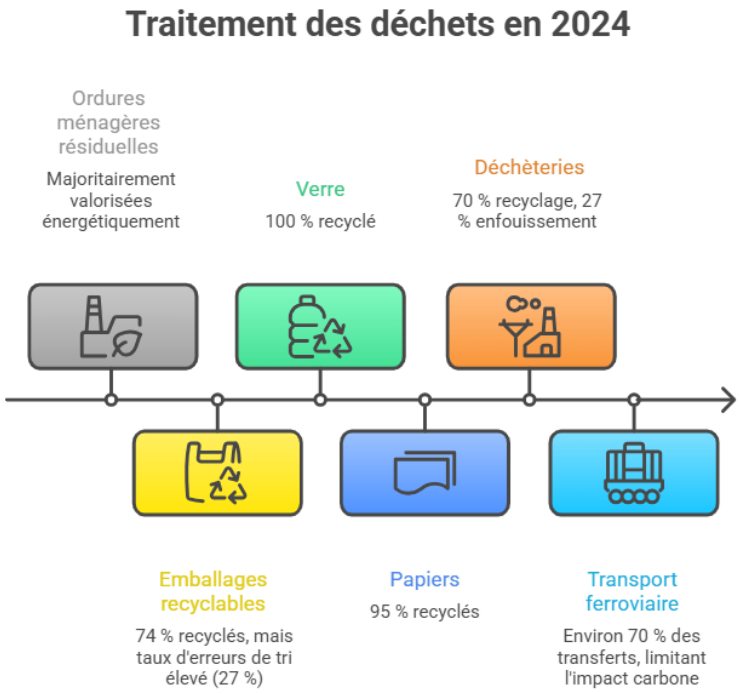
Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260210-DCC26_017-DE

2. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU RAPPORT

Faits marquants de 2024 :

- L'année 2024 a été marquée par la **livraison du nouveau CTVM (Centre de Transfert et de Valorisation Matières) de Javené**, plus moderne et évolutif, destiné à optimiser les flux du territoire de Fougères.
  - Déploiement d'une expérimentation sur les plastiques rigides en déchèterie soit près de 360 tonnes recyclées, 100 % valorisées
- Signature d'une délégation de service public avec Paprec Énergies pour :
  - l'exploitation,
  - le renouvellement,
  - la modernisation du CVED de Vitré sur 20 ans à partir de 2025
- Concertation publique engagée sur le projet de modernisation du CVED.

Bilan des tonnages et valorisation :



Valorisation énergétique et réseau Révertec :

Le CVED de Vitré a permis en 2024 :

- la valorisation énergétique de 26 820 tonnes de déchets,
- la production de 34 286 MWh de chaleur et vapeur,
- l'alimentation d'industriels locaux (Lactalis, Kervalis...) et d'équipements publics.

Le réseau **Révertec** fournit une énergie 100 % renouvelable et de récupération, réduisant l'usage des énergies fossiles sur le territoire.

Budget et finances :

- Budget de fonctionnement : 19,6 M€
- Excédent de fonctionnement : 2,74 M€
- Investissements 2024 : 3,94 M€ (principalement CVED et CTVM)

Les ressources proviennent principalement des contributions des deux SMICTOM, complétées par la vente d'énergie et de matières recyclées.

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260210-DCC26_017-DE

Coût du service :

- Coût complet du service : 12,23 M€ HT
- Reste à charge :
  - 38 € HT par habitant et par an
  - 100 € HT par tonne traitée

Répartition des coûts :

- 40 % : ordures ménagères
- 27 % : collecte sélective et papiers
- 32 % : déchèteries
- 1 % : décharge réhabilitée

Il vous est proposé :

- *De **prendre acte** du **rapport annuel du S3T'EC** pour l'exercice **2024**.*

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : le conseil communautaire prend acte du rapport annuel du S3T'EC pour l'exercice 2024.

Voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :

- D'un recours administratif (articles L.410-1 à L.411-7 du CRPA)
- D'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes (articles R. 421-1 à R. 421-5 du CJA) ; délai initial de 2 mois prorogé en cas d'exercice de recours administratifs préalables.

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260210-DCC26_017-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 FEVRIER 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par lettre envoyée via le logiciel IDELIBRE le 26 janvier 2026, s'est réuni le 5 février 2026 à 19 heures 30, Salle polyvalente – 2 rue Victor Hugo 35240 RETIERS-, sous la Présidence de Monsieur Luc GALLARD, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry RESTIF, Conseiller communautaire de Retiers.

Etaient présents :

AMANLIS	M Philippe ARONDEL, M Loïc GODET, MME Mireille COLLEAUX
ARBRISSEL	M Thomas BARDY
BOISTRUDAN	MME ANNE RENAULT
BRIE	MM Bruno PELLETIER, M Patrick ROBERT
CHELUN	M Christian SORIEUX
COËSMES	MME Marie Christine ATHANASE, M Luc GALLARD
FORGES LA FORET	M Yves BOULET
JANZE	M Jean-Paul BOTREL, M Dominique CORNILLAUD, M Jonathan HOUILLOT, MME Anne JOULAIN, MME Thérèse MOREAU, M Pierric MOREL, M Hubert PARIS, MME Martine PIGEON
MARTIGNE-FERCHAUD	MME Chrystelle BADOUD, MME Véronique BREMOND, M Patrick HENRY
RETIERS	M Joseph BOUE, M Benoît LUGAND, MME Annick PERON, M Thierry RESTIF, MME Véronique RUPIN
THOURIE	M Daniel BORDIER, M Cédric DANIEL

Etaient excusés :

EANCE	M Raymond SOULAS
ESSE	M Joseph GESLIN, MME Jeanne LORON
JANZE	MME Elisabeth BARRE VILLENEUVE
	MME Isabelle CEZE *(donne pouvoir à M PIERRIC MOREL)*
	M François GOISET *(donne pouvoir à MME Anne JOULAIN)*
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Hubert BLANCHARD, M Benoît CLEMENT
	MME Graziella VALLEE
MARCILLE-ROBERT	MME Isabelle COLAS *(donne pouvoir à MME Véronique RUPIN)*
	M Laurent DIVAY *(donne pouvoir à M BRUNO PELLETIER)*
MARTIGNE-FERCHAUD	M Alain MALOEUVRE
RETIERS	MME Isabelle ROLLAND *(donne pouvoir à M Benoît LUGAND)*
SAINTE-COLOMBE	M Julien RICHARD

PROPOSITION ACTEE PAR LE CONSEIL (29 présents / 5 pouvoirs)

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE AUTOMATIQUEMENT LE JOUR DE LA RECEPTION DE L'ACTE EN PREFECTURE

Le Président

Signé par : Luc Gallard
Date : 10/02/2026
Qualité : Président

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

Luc GALLARD

Le Secrétaire de séance

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

ESTIF

Signé par : Thierry RESTIF
Date : 10/02/2026
Qualité : VP RESTIF T - Secrétaire de Séance